

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
AR PREZIDANT KUZUL-DEPARTAMANT

Mme Sophie BERGOGNE
Présidente de la Chambre régionale des
comptes de Bretagne
3 rue Robert d'Arbrissel
CS 64231
35042 Rennes Cedex

A Quimper, le

Envoi dématérialisé à l'adresse bretagnegreffe@crtc.ccomptes.fr

REÇU

Par GREFFE , 17:18, 02/12/2022

Madame la Présidente,

Par courrier du 3 novembre 2022, vous m'avez fait parvenir la synthèse régionale des observations définitives arrêtées par la Chambre, à l'occasion de ses contrôles sur la gestion du réseau des centres routiers des quatre départements bretons à compter de l'exercice 2016.

Cette transmission ouvre la possibilité d'une réponse écrite, adressée dans le délai d'un mois au greffe de la juridiction, qui sera alors jointe à la synthèse définitive.

Je partage l'essentiel de vos constats et je prends note des recommandations formulées, cohérentes avec le rapport définitif d'observation du contrôle des comptes et de la gestion du Département du Finistère, portant focus en 2021 sur la gestion de centres routiers départementaux.

En complément de ma réponse en date du 16 juin 2022, je vous confirme l'engagement du Département du Finistère dans la concrétisation d'un plan d'actions sur les infrastructures routières, pour maintenir un réseau routier départemental performant et de qualité et pour rattraper plusieurs années de sous-investissement illustré dans vos constats.



Plusieurs recommandations sont d'ores et déjà mises en application :

- La hausse significative des crédits d'entretien routier dès le Budget primitif 2022 (16,3 M€ contre 10,3 M€ au BP 2021) constitue un effort financier majeur, qu'il est proposé de reconduire lors du prochain exercice budgétaire 2023 ;
- Une stratégie globale ambitieuse en matière de politique routière en Finistère est engagée, avec une concrétisation attendue au 2^e trimestre 2023 ;
- La révision des niveaux de service routiers est également en réflexion, avec un suivi d'activité des centres routiers d'ores et déjà mis en place ;
- Le regroupement des petits centres routiers reste aussi une préoccupation forte du Département, en lien avec la livraison de nouveaux bâtiments et installations techniques et une mutualisation renforcée des moyens.

En vous remerciant pour cette analyse, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma sincère considération.



Maël DE CALAN

